

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Formation des enseignant-e-s : reprise en main autoritaire des ESPE par le ministère

SUD éducation a pris connaissance des projets ministériels concernant la gouvernance des ESPE. Espérant agir en toute discrétion, le ministère a glissé les dispositions relatives à l'ESPE dans la loi sur la scolarisation obligatoire dès trois ans. C'est raté. Ces projets entrent dans le cadre de la réforme de la formation des enseignant-e-s que nous avons qualifiée dès le mois de juin de dangereuse. Voici l'analyse de SUD éducation.

Le ministère compte jouer un rôle plus important dans la gouvernance des ESPE. Pour cela, il entend avoir la main sur la désignation des directeurs et directrices d'ESPE. En effet, jusqu'à présent, c'était le Conseil des ESPE, donc les pairs, qui proposait au ministre un nom pour la direction de l'ESPE ; dorénavant, ce sera un jury, présidé par le recteur ou la rectrice, le ou la président-e d'Université, ainsi que trois personnes "qualifiées". Ce rôle prépondérant donné au recteur ou à la rectrice est le signe d'une reprise en main par le ministère, qui montre une nouvelle fois l'étendue de son autoritarisme.

D'autre part, le ministère compte bien avoir la main sur le contenu des formations. Pour la formation des professeur-e-s des écoles, par exemple, le projet du ministère est d'imposer 50% de français et de mathématiques, 20% de pédagogie, 15% de recherche, et laisser une part de 15% dévolue au choix des universités. On retrouve là l'orientation réactionnaire du ministère en matière pédagogique : tout pour les prétendus "fondamentaux", les miettes pour la pédagogie.

Anti-pédagogique et autoritaire : ce premier volet augure mal de la poursuite de la réforme de la formation des enseignant-e-s. Les orientations en ce qui concerne la place du concours ne sont pas tranchées, les ministres devant rendre leur décision courant 2019.

À n'en pas douter, ce seront encore une fois les droits et les garanties statutaires des futur-e-s enseignant-e-s qui seront attaqués, dans la droite lignée de CAP 2022. Il en ira de même pour leur liberté pédagogique, dans le cadre de la mise au pas réactionnaire menée actuellement par le ministre.